



SOLANUM ELAEAGNIFOLIUM

Nom commun : Morelle jaune

Catégorie : FLORE

Famille : *Solanaceae*

Milieu : Berges des cours d'eau

Origine géographique : États-Unis

Nom Anglais : Silverleaf nightshade

Auteur : Cavanilles, 1795

Introduction en France : métropole

MODALITÉS DE GESTION

La Morelle jaune est inscrite sur la liste A2 de l'Organisation européenne pour la protection des plantes qui recommande de mettre en place des mesures de lutte. La population des Bouches-du-Rhône, à proximité de pelouses sèches protégées a ainsi été éradiquée par précaution en avril 2005. Le Conservatoire Botanique National de Porquerolles et le gestionnaire du site des étangs de Bolmont et de Jaï (SIBOJAÏ) ont expérimenté l'éradication locale de *Solanum elaeagnifolium*. A Châteauneuf-les-Martigues, la plante représentait une menace pour les pâtures humides et la biodiversité de la zone protégée qu'elle avait colonisée. Elle représentait également un risque pour les terres agricoles environnantes. Une seule plante était présente. Le contrôle mécanique a été préféré à l'utilisation de produits phytosanitaires car la zone abrite des plantes et des animaux protégés. Comme les rhizomes de *S. elaeagnifolium* peuvent atteindre 2 m de profondeur et pousser latéralement, un excavateur a enlevé la plante et le sol sur un volume d'approximativement 3 m de long x 3 m de large x 3 m de profondeur. La plante principale et les rhizomes visibles ont été enlevés à la main puis brûlés. Afin d'éviter les risques de contamination par de petits fragments (aussi petits que 0,5 cm) restant dans le sol, la terre enlevée a été enfouie dans un trou de 3 m de profondeur sur une parcelle placée sous la responsabilité du gestionnaire du site. Cette éradication a été conduite avant la fructification de la plante. Les semences pouvant demeurer viables pendant au moins 10 ans, le gestionnaire du site assurera donc un suivi de la zone pendant au moins 10 ans pour chercher des repousses éventuelles. *S. elaeagnifolium* est désormais considérée comme étant éradiquée de Châteauneuf-les-Martigues mais reste à surveiller en cas de découverte de nouvelles infestations. Cette action préventive a permis d'impliquer les acteurs locaux et d'informer le public par des communiqués de presse. En France, une infestation plus importante reste à éradiquer à Vic-La-Gardiole, mais la multiplicité des acteurs à mobiliser a retardé le processus d'éradication (EPPO, 2006).

MODALITÉS D'INTRODUCTION EN FRANCE ET IMPACTS DOCUMENTÉS

La Morelle jaune a été introduite accidentellement via de la terre importée pour les oliviers et les semaines de cultures comme le sorgho, le tabac, le maïs, le blé ou encore la luzerne (Terrin *et al.*, 2014). En France, elle est signalée en région méditerranéenne dans le département de l'Hérault (première observation en 1904), des Bouches-du-Rhône (2002) et des Pyrénées orientales (1995). L'espèce pose principalement des problèmes pour l'agriculture. C'est une adventice des cultures toxique pour le bétail (Fried, 2012). Les impacts sur les milieux naturels sont peu documentés.

Répartitions :

[En France](#)

[En Europe](#)

Contributions :

Date de rédaction : 31/05/2016, version 1

PRODUCT DESCRIPTION

[Éradication de *Solanum elaeagnifolium* à Châteauneuf-les-Martigues \(Bouches-du-Rhône\)](#)

[FCBN](#)

[InvMed](#)

[INPN](#)

[EPPO](#)

[CABI](#)

[Fried G. 2012. Guide des plantes invasives. Belin, Paris, 272 pp.](#)

[EPPO. 2006. Service d'information numéro 1. Paris, 23 pp.](#) Espèce inscrite sur la [liste des organismes nuisibles dont l'introduction est interdite en Nouvelle-Calédonie : Article 1](#)

CITATION

GT IBMA. 2016. *Solanum elaeagnifolium*. Base d'information sur les invasions biologiques en milieux aquatiques. Groupe de travail national Invasions biologiques en milieux aquatiques. UICN France et Onema.

